



# **Stream 1: Gouvernance forestière et utilisation des terres**

**Mécanisme de gestion de données de la  
COMIFAC**

*Douala, 24 au 27 Octobre 2017*

# Plan



- Rappel des recommandations de la 16<sup>ème</sup> RdP, Kigali
- Avancées relatives aux recommandations après Kigali



# Rappel des recommandations de la 16<sup>ème</sup> RdP, Kigali

- 1) L'adoption de la mise en œuvre du Plan de Convergence 2 de la COMIFAC comme enjeu prioritaire de toutes les initiatives, de toutes les sources et de tous les opérateurs de production, de partage et de diffusion des données sur la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale ;
- 2) La concrétisation de l'engagement des Etats membres de la COMIFAC pour une appropriation nationale effective de l'Observatoire de Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) ;
- 3) La mise en place autour de l'OFAC, d'un cadre de coordination et de mise en cohérence des initiatives, des sources et des opérateurs de production, de partage et de diffusion des données sur la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale ;



# Rappel des recommandations de la 16<sup>ème</sup> RdP, Kigali (Suite)

4) L'élaboration et l'utilisation d'une charte de collecte, de production, de partage et de diffusion des données sur la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale ;

5) L'intégration effective des indicateurs PFNL dans le système de collecte, de production et de diffusion des données sur la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale assurer par l'OFAC;



# Rappel des recommandations de la 16<sup>ème</sup> RdP, Kigali (Suite)

6) L'intégration des Coordinations Nationales de la COMIFAC (CNC) dans les structures de collecte et de centralisation des données au niveau national, dans les pays où ces structures existent déjà ;

7) Le renforcement des capacités techniques, institutionnelles et financières des Coordinations Nationales de la COMIFAC (CNC) pour leur donner les moyens nécessaires de jouer efficacement et pleinement ce rôle dans le processus de collecte des données relatives à la gestion durable des écosystèmes forestiers ;



# Avancées relatives aux recommandations après Kigali

- Organisation d'un atelier sous régional d'optimisation et de lancement du processus de collecte des données de la COMIFAC
- Développement et prise en compte des axes du PC2 dans la base de données OFAC sur les initiatives forestières et environnementales en Afrique centrale
- Signature de décision portant organisation et fonctionnement des CNC intégrant des dispositions afin d'assurer la coordination de la collecte de données en vue de renseigner les bases de données du Plan de Convergence de la COMIFAC et de l'OFAC (Cameroun, Gabon)



# Les avancées relatives aux recommandations après Kigali

- Poursuite du renforcement institutionnel de l'OFAC suite à l'étude sur le plan d'affaire de l'OFAC
- Engagement de l'UE à travers le projet RIOFAC à continuer à appuyer les équipes nationales de collecte de données
- Initiation et renforcement de collaborations avec plusieurs partenaires/projets fournisseurs de données (PRE-REDD, WRI, ZSL, AWF, etc...)